

## CONSEIL COMMUNAL DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016 - 20 HEURES

### Etaient présents :

M. RENAUD Daniel, Maire Délégué de la commune déléguée de La Côte d'Aime,  
MM. LUISET René, 1<sup>er</sup> adjoint, BUTHOD GARÇON, 2<sup>ème</sup> adjoint, BOUZON Charles,  
3<sup>ème</sup> adjoint, Mme HOEN Martine, 4<sup>ème</sup> adjointe,  
MM. OLLINET Alain, TARDY Lionel, COLLOMB Pascal, BLANCHET Jean-Luc,  
SILVESTRE Marcel, conseillers municipaux,

Excusé: M.SERVAJEAN

Présence de Marie-Charlotte SAVALLI (Directrice des services techniques de La Plagne Tarentaise)

♦ Point sur les dossiers techniques en cours et sur la réorganisation des plannings des agents (permanences et astreintes)

♦ Départ de Jean-Marie RUAULT le 18/09/2016 (agent technique).  
Arrivée en remplacement de Paolo ATZENI le 01/11/2016 (CDD + stage, total 2 ans).

♦ Présentation par Marie-Charlotte SAVALLI de la fiche d'intervention hebdomadaire pour planifier le travail des agents.

♦ Nécessité d'un « cadrage » des agents techniques avec l'arrivée du nouvel agent technique.

♦ Dénéigement : optimisation des flux entre Valezan, Bellentre, La Côte d'Aime et Macôt.  
Une nouvelle organisation du travail en complément avec Valezan est à l'étude.

♦ Centralisation des demandes d'interventions techniques auprès de Marie-Charlotte SAVALLI.  
Les élus (sauf cas d'urgence) ne devront pas intervenir dans le planning établi.

♦ Nécessité de mettre en place une réunion (séquence à définir) pour fixer le calendrier d'interventions et échanger sur les travaux effectués ou non.  
Ce calendrier sera évoqué en présence de Marie-Charlotte SAVALLI lors du prochain Conseil Communal.

♦ Projet de parking « La Petite Bergerie » - 10 places dont une place handicapé.  
Estimation des domaines : à renégocier avec le propriétaire.  
Coût global de réalisation estimé à 110 000 euros hors étude géologique.

♦ Montmery : création d'un parking (projet à l'état d'étude architecte).

♦ Modification n°3 du PLU (cas d'habitation classée en zone agricole, cas chalets d'alpage),  
en fonction du classement des parcelles recalées actuellement en terme de classement.

♦ « La Corbière » : emplacement réservé pour nouveau transformateur EDF.  
Des négociations sont en cours avec le propriétaire pour acheter cet emplacement.

♦ PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement  
Appartement au-dessus de l'ancienne école : présentation du projet de rénovation de l'appartement.  
2 solutions proposées : un grand appartement (environ 98 m2), ou 2 appartements (46 m2 + 52 m2).

♦ Plan Communal de Sauvegarde :

Retracer le « zèbrage » stationnement du bus à l'école et revoir les emplacements prévus pour les personnes à mobilité réduite.

♦ Nouvelle cuisine de l'école : succès.

♦ TAP : anglais, gym, arts plastiques et danse.

♦ Point rentrée scolaire

Sous la direction de Justine CHENAL, les enfants de La Côte d'Aime ont fait leur rentrée ce jeudi 1er septembre 2016.

Cette année nous avons deux classes :

Une classe de maternelle et CP, les élèves étaient au nombre de 19 à la rentrée, et depuis 20 !

Une classe qui accueille les enfants du CE1 au CM2 qui compte 25 enfants.

Soit un total de 45 enfants !

### Le Périscolaire et son équipe

Plusieurs nouveautés sont à noter cette année !

#### La première est l'ouverture du restaurant scolaire !

Les travaux d'aménagement auront lieu l'année prochaine, mais d'ors et déjà, les plats cuisinés par la cuisine centrale de Plagne Centre sont livrés chaque jour.

Nous pouvons déjà compter sur une fréquentation très importante au 30 septembre :

26 enfants sont accueillis en moyenne chaque jour. Le maximum d'enfants pouvant être accueillis sera de 40 cette année et les travaux permettront de porter ce nombre à 50.

Le transport du midi n'existant plus, il était indispensable de mettre ce service en place dès cette année et de restructurer l'équipe du périscolaire.

La deuxième nouveauté est le départ de Marylène qui assurait l'accompagnement du transport scolaire depuis de nombreuses années. Elle a rejoint l'équipe des ressources humaines au sein de La Plagne Tarentaise. Nous la remercions pour son grand dévouement auprès des enfants et sa disponibilité pendant toutes ces années. Nous lui souhaitons une grande réussite dans son poste.

Sabine PETEX est en charge du restaurant scolaire. Elle s'occupe du transport scolaire et assure la garderie le soir. Elle garde l'entretien du groupe scolaire et du chalet de Foran.

Lizzie ROSSI seconde Sabine au service et à la surveillance des enfants pendant le temps de midi. Une troisième personne vient les aider dès que l'effectif dépasse 24 enfants.

Valérie BUTHOD RUFFIER, ATSEM de l'école s'occupe aussi de la garderie du matin. Il est à noter que la garderie ouvre ses portes dès 7h20 !

Les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaire) se déroulent les vendredis après midi de 13h30 à 16h30 et sont gratuits.

La Bibliothèque est présente chaque semaine. Delphine COUNIL et une bénévole de la bibliothèque animent avec maestria cette activité. Les enfants participent à une activité manuelle autour du livre : On parle voyage, on dessine, on colle, on visite un potager, etc...

Les enfants empruntent un ou des livres qu'ils échangent chaque semaine.

Les activités animées par des intervenants extérieurs sont :

Le Hip-Hop avec Rémi, la Zumba et la gymnastique avec Elisa, l'art plastique avec l'Atelier Pictural de Montméry- Florence Régnault, l'Anglais avec Rachel, le tennis avec Eric.

Valérie s'occupe de la sieste comme les autres jours de la semaine. Avec Sabine, elles animent et encadrent les enfants pendant cet après midi.

La dernière nouveauté est la mise en place d'une messagerie et d'une ligne téléphonique toutes deux dédiées au Péricolaire.

Mail : [periscolaire-lca@laplagnetarentaise.fr](mailto:periscolaire-lca@laplagnetarentaise.fr)

Téléphone : 04 79 00 86 57

Les parents sont invités à utiliser ces moyens de communication pour toutes les informations relatives au restaurant, la garderie, le transport scolaire et les TAP.

Voilà une rentrée bien chargée pour toute l'équipe du péricolaire que nous tenons à remercier pour leur motivation, leur dévouement, leur implication et le professionnalisme dont elles font preuve chaque jour.

Fin de séance à 22 heures 30.